Faire entendre la voix de la science

Un guide essentiel pour les scientifiques partout au Canada

Evidence for Democracy

Faire entendre la voix de la science

Un guide essentiel pour les scientifiques partout au Canada

Octobre 2023

Par Farah Qaiser, Kimberly Klenk, Caitlin Fowler et Vanessa Sung

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont soutenu l'élaboration de ce guide, en particulier Julie Dirwimmer et Nada Salem. Nous remercions le Dr Simarpreet Singh, la Dre Alana Westwood, le Dr Martin Maltais, Amy MacKay et la Dre Mona Nemer, ainsi que son équipe du Bureau de la conseillère scientifique en chef du Canada, pour leurs commentaires critiques dans la révision de ce guide. Nous remercions également les parlementaires qui ont partagé leurs expériences lors d'entrevues et les anciens conférenciers et conférencières du Programme accélérateur de la science à la politique d'Evidence for Democracy pour leurs points de vue.

Ce projet a été initié par le sénateur Stanley Kutcher et le scientifique en chef du Québec et développé par Evidence for Democracy, avec le généreux soutien des Fonds de recherche du Québec (FRQ).

Senator Stan Kutcher

Québec
Bureau du scientifique en chef

Evidence for Democracy est la plus grande organisation apolitique à but non lucratif et axée sur les faits qui promeut l'utilisation transparente des données probantes dans le processus décisionnel du gouvernement au Canada. Grâce à la recherche, l'éducation et par l'entremise de campagnes thématiques, nous favorisons la mobilisation de la communauté scientifique tout en encourageant la demande publique et politique des prises de décision informée par les données probantes.

evidencefordemocracy.ca

Table des matières

1 Pourquoi les scientifiques devraient faire entendre la voix de la science? 5

2 Appareil gouvernemental : les fondamentaux 8

3 Comment informer les politiques et faire entendre la voix de la science 11

3.1 Rencontre avec les élus et élues 11

3.2 Préparation d'un mémoire pour les consultations prébudgétaires 13

3.3 Soumettre des mémoires et témoigner devant un comité 14

3.4 D'autres occasions de promouvoir la science 15

4 L'art de la persuasion : communiquer la pertinence de la science en politique 17

4.1 Présentations orales et écrites 17

4.2 De quoi est composé un message? 18

4.3 Créer un message qui résonne 19

5 La voie à suivre 21

Avant-propos

Bien que nous soyons amis depuis plus de deux décennies, ce n'est que lorsque nous avons été tous les deux panélistes dans une conférence sur la santé en 2022 que nous avons eu LA révélation inspirant la création de ce guide.

Notre « révélation » a été la suivante : les scientifiques ne sont pas aussi efficaces qu'ils et elles pourraient l'être pour faire valoir le consensus scientifique dans l'élaboration des politiques publiques. Les scientifiques n'influencent pas non plus suffisamment les gouvernements dans l'élaboration de politiques qui soutiennent le développement de la science et qui permettent d'assurer la santé et le bien-être économique de notre société.

Les scientifiques doivent mieux faire entendre leur voix.

À notre avis, il faut que les scientifiques comprennent mieux comment les gouvernements fonctionnent à tous les niveaux, et comment, où et quand ils et elles peuvent mieux faire valoir l'importance de la science et de la recherche. Ce guide est un premier pas dans cette direction. Nous espérons que les membres de la communauté scientifique auront l'occasion de le lire, de réfléchir sur son contenu et de passer à l'action pour un processus politique mieux soutenu par les connaissances scientifiques.

Il y a un autre enjeu qui nécessite toute notre attention ici : pour réussir, **il faut nécessairement collaborer**.

Les scientifiques doivent travailler avec les personnes déjà sensibles aux sciences et qui siègent aux parlements et au gouvernement. Ensemble, ils et elles pourront mieux expliquer comment fonctionne la science et promouvoir le consensus scientifique comme un éclairage nécessaire aux politiques publiques. De même, les scientifiques doivent résister à la tentation d'intervenir seulement dans la promotion de leurs propres intérêts, mais plutôt travailler ensemble pour mieux soutenir la recherche et l'écosystème scientifique. Par exemple, moi, sénateur Kutcher, alors que je siège au Sénat depuis un certain nombre d'années, j'ai été très peu sollicité par des organismes pour promouvoir le développement de l'activité scientifique. Pour moi, Rémi Quirion, bien que des membres de la communauté de recherche me parlent régulièrement, leurs demandes visent généralement à obtenir plus d'argent pour leur organisation ou pour un projet particulier. Ils et elles ont rarement l'intention d'intervenir pour renforcer l'écosystème scientifique en général.

L'unité fait la force dans le monde politique, et une marée montante peut soulever tous les bateaux.

Nous remercions Evidence for Democracy et les Fonds de recherche du Québec pour leur travail dans la conception de ce guide.

Comme toujours, nous sommes, et continuerons d'être, ouverts à rencontrer n'importe quel groupe ou n'importe quelle organisation scientifique pour faire progresser l'utilisation de la science dans l'élaboration de politiques et le développement de la politique scientifique.

L'hon. Dr. Stanley Kutcher
sénateur indépendant, Nouvelle-Écosse

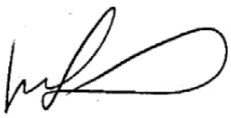

Dr. Rémi Quirion
scientifique en chef du Québec

Pourquoi les scientifiques devraient faire entendre la voix de la science?

1

Aujourd'hui, les politiques publiques ont plus que jamais besoin de la science[1].

Pratiquement toutes les questions politiques auxquelles sont confrontés les décideurs et décideuses peuvent bénéficier de l'éclairage du consensus scientifique, en particulier lorsque nous considérons les défis croissants et de plus en plus complexes liés aux changements climatiques, à la sécurité alimentaire, à l'aggravation des inégalités sociales, aux pandémies futures, et bien plus encore.

Les connaissances scientifiques aident à appréhender la complexité dans chacun de nos choix et remettent en question ce que nous pensons être de l'ordre du bon sens. Elles peuvent aider les personnes en position de décision à comprendre le quoi, le pourquoi, le pour qui et le où, et enfin à s'assurer que les politiques qui servent l'intérêt public sont encore mieux élaborées et mises en œuvre.

Aujourd'hui, plus de la moitié des Canadiens et des Canadiennes estiment que dans leur prise de décisions, les gouvernements accordent trop peu d'attention aux connaissances scientifiques et à l'opinion publique, et trop d'attention aux considérations politiques.[2] Le public n'est pas satisfait de la faible mobilisation du consensus scientifique dans l'élaboration des politiques publiques. En fait, huit Canadiens et Canadiennes sur dix veulent que les principales « preuves » utilisées dans le processus décisionnel du gouvernement soient divulguées ouvertement.

Cependant, quelle que soit la pertinence du consensus scientifique disponible, il ne constitue qu'un des nombreux intrants pris en compte dans la prise de décision. Comme l'ont fait remarquer Kathryn O'Hara et Paul Dufour, « les conseils scientifiques demeurent [...] des conseils qui peuvent être pris en compte ou ignorés[3].» C'est parce que l'élaboration des politiques est nuancée et plus complexe qu'il ne paraît. Dans les gouvernements de la fédération canadienne, les acteurs et les actrices politiques doivent recueillir, synthétiser et donner un sens à des informations en constante évolution provenant de nombreuses sources.

> « Le travail du politicien et l'élaboration de politiques publiques doivent prendre en considération, en plus des éléments scientifiques, un ensemble de facteurs sociaux, économiques et politiques. Bien que la science, seule, ne puisse dicter toute action politique, elle n'en demeure pas moins extrêmement importante pour guider l'action du politicien.
>
> Il en va dans le meilleur intérêt de la société dans son ensemble de pouvoir compter sur des scientifiques initiés à l'exercice politique, et qui communiquent avec les décideurs afin d'éclairer leurs actions. »
>
> — Membre du Parlement

1 Nous parlons de science au sens le plus large du terme, y compris, mais sans s'y limiter, les sciences physiques, les sciences de la vie, les sciences sociales et les sciences humaines. Nous reconnaissons qu'il existe diverses sources de connaissances, notamment les connaissances et les expériences vécues par les autochtones.

2 Attitudes à l'égard de l'utilisation des preuves par le gouvernement parmi le public canadien. 2023. Evidence for Democracy. Disponible à l'adresse suivante : https://evidencefordemocracy.ca/research/attitudes-towards-government-use-of-evidence-among-the-canadian-public/

3 O'Hara, K. et Dufour, P. Chapitre 13. Livre : How Ottawa Spends, 2014-2015: The Harper Government - Good to Go? McGill-Queen's University Press. 2014.

En tentant d'utiliser des connaissances scientifiques dans leur travail, les responsables de la décision sont également confrontés à de nombreux défis, notamment celui de naviguer entre des résultats contradictoires et gérer la surcharge d'information - souvent dans un contexte où ils et elles manquent de temps, de ressources adéquates, d'expertise et de formation pour aborder des questions complexes et souvent interdépendantes[4,5].

Il est clair qu'il reste encore beaucoup à faire pour renforcer la relation entre la science, les politiques et la société. À mesure que la science évolue rapidement et que la production de connaissances scientifiques augmente, il faut s'assurer que les personnes amenées à prendre des décisions comprennent bien quelle est la solidité du consensus scientifique sur tous les sujets qu'elles abordent. C'est un espace dans lequel les scientifiques[6] doivent jouer un rôle plus important et plus efficace qu'ils et elles ne le jouent actuellement.

Pour placer les consensus scientifiques au cœur des politiques publiques, nous encourageons les scientifiques à apprendre à naviguer dans le monde complexe des politiques, notamment dans la variabilité caractérisant le processus d'élaboration des politiques publiques. Nous invitons les scientifiques à communiquer leurs recherches d'une manière accessible pour un public non spécialisé, à démontrer la pertinence de celles-ci au regard des enjeux politiques et à dialoguer avec les parties prenantes. Tous ces éléments contribueront à renforcer le sentiment de confiance et de crédibilité autour du consensus scientifique. Cela implique pour les scientifiques de chercher systématiquement des occasions de collaborer avec les personnes en position de décision pour mieux servir ensemble la société. Cela peut être, par exemple, en témoignant devant un comité, ou en prenant le temps de mobiliser les connaissances, tant dans le monde de la science que dans celui de la politique. Par-dessus tout, **nous encourageons les scientifiques à avoir la volonté, l'énergie et le savoir-faire pour explorer l'interface science-politique et à chercher l'établissement de relations à long terme avec les responsables politiques.**

Nous reconnaissons que ce n'est pas une tâche facile, car les scientifiques ont déjà beaucoup de travail à faire et de nombreuses priorités divergentes. Il existe également des risques à prendre en compte lorsqu'on fait ce type de représentations, notamment la possibilité de s'exposer à des critiques publiques, ou encore de subir les contrecoups d'une réception négative de ces démarches.

Mais la science ne peut pas parler d'elle-même : elle demeure difficile à aborder, tant à cause des accès payants aux publications que par le jargon technique qu'elle génère. **Nous devons toutes et tous défendre la science et la mobilisation du consensus scientifique pour soutenir la création et la mise en œuvre des politiques publiques.** Favoriser une meilleure relation entre les scientifiques et les personnes en position de décision ne permet pas seulement de générer des découvertes révolutionnaires ou de renforcer l'économie. Cela permet aussi de servir le bien commun — pour une société plus saine, plus prospère et plus juste.

Aujourd'hui plus que jamais, les scientifiques doivent être en mesure de comprendre les différents processus qui contribuent aux politiques publiques et d'y participer. C'est pourquoi nous avons collaboré avec le bureau du scientifique en chef du Québec et le sénateur Stanley Kutcher pour élaborer ce guide. Vous y trouverez les connaissances de base et les outils nécessaires aux scientifiques pour communiquer efficacement avec les membres de l'administration publique et faire entendre leur voix, ainsi que des témoignages de parlementaires qui réfléchissent à leurs expériences en lien avec la communauté scientifique.

4 Girling, K. et Gibbs, K. Evidence In Action: An Analysis of Information Gathering and Use by Canadian Parliamentarians. 2019. Evidence for Democracy. Disponible à l'adresse suivante : https://evidencefordemocracy.ca/research/evidence-in-action/

5 Qaiser, F., Fowler C. et Sung V. Preuves à l'appui: Ce que nous avons entendu. 2023. Evidence for Democracy. Disponible à l'adresse suivante : https://evidencefordemocracy.ca/research/preuves-a-lappui-ce-que-nous-avons-entendu/

6 À l'instar du mot science, nous faisons référence aux *scientifiques* dans le sens le plus large du terme, y compris, mais sans s'y limiter, les personnes qui effectuent et mènent des recherches dans les sciences physiques, les sciences de la vie, les sciences sociales et les sciences humaines.

En lisant ce guide, réfléchissez à vos objectifs et au type d'implication qui convient à votre situation. Par exemple : voulez-vous promouvoir l'utilisation de connaissances scientifiques pour soutenir la prise de décision politique (c'est-à-dire la science pour la politique), ou bâtir la politique liée au système de science et d'innovation du Canada (c'est-à-dire la politique pour la science)? Comme il est indiqué dans *The Honest Broker* : « vous impliquez-vous en tant que scientifique neutre et indépendant, pour défendre un enjeu, comme arbitre scientifique ou comme agent ou agente neutre qui fournira toutes les options politiques disponibles[7,8]? ». Nous vous encourageons également à penser au-delà de vos propres intérêts. Comment pouvez-vous défendre la communauté scientifique canadienne dans son ensemble et faire en sorte que la science soit utilisée pour éclairer l'élaboration des politiques dans l'intérêt collectif?

Sélection d'événements dans le paysage de la politique scientifique canadienne

2006 | Guerre contre la science : le gouvernement fédéral met de plus en plus de côté la science

2008 | Fermeture du Bureau du conseiller national des sciences

2011 | Nomination du premier scientifique en chef au gouvernement du Québec

2012 | Dans les rassemblements nationaux Death of Evidence, des milliers de personnes protestent contre la marginalisation de la science

2015 | Outre le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, un ministre des Sciences est nommé. En 2019, le portefeuille des sciences est regroupé sous la responsabilité du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie

2016 | Un protocole d'entente inscrit l'intégrité scientifique dans les conventions collectives, jetant les bases de l'élaboration de politiques fédérales sur l'intégrité scientifique

2017 | Le Conseil consultatif sur le soutien fédéral à la science fondamentale nommé par le gouvernement du Canada publie un rapport, *L'Examen du soutien fédéral aux sciences*, qui contient 35 recommandations pour renforcer les fondements de la recherche extra-muros au Canada

2017 | Nomination de la première conseillère scientifique en chef au gouvernement du Canada

2018 | Les efforts de représentation concertée du milieu scientifique se traduisent par une augmentation des investissements en recherche dans le budget fédéral de 2018

2018 | Le Bureau de la conseillère scientifique en chef et le Centre sur les politiques scientifiques canadiennes collaborent au lancement du premier programme *La science rencontre le Parlement du Canada*

2020 | En pleine pandémie, davantage de scientifiques s'expriment pour partager la science avec le public et lutter contre la désinformation; de nouvelles initiatives, dont LaSciencedAbord, sont créées

2021 | La 44e session du Parlement canadien accueille un nouveau Comité permanent des sciences et de la recherche (SRSR)

2022 | Les stagiaires et les scientifiques demandent des investissements accrus dans les bourses d'études supérieures et les bourses postdoctorales dans le cadre de la campagne *Soutenez notre Science*

2023 | Le Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche nommé par le gouvernement du Canada publie un rapport soulignant les enjeux récurrents, déclenchant une nouvelle vague de mobilisation dans la communauté scientifique canadienne

7 Pielke Jr, Roger A. Livre : The Honest Broker: Making Sense of Science in Policy and Politics. 2007
8 Un résumé des quatre rôles est disponible ici: http://rogerpielkejr.blogspot.com/2015/01/five-modes-of-science-engagement.html

2

Appareil gouvernemental : les fondamentaux

Avant de commencer à dialoguer avec celles et ceux qui font les politiques publiques, il est important de comprendre les éléments clés du processus d'élaboration des politiques. Allons-y !

Une **politique publique**, telle que définie par *Beyond Policy Analysis*, est « un ensemble d'actions ou d'inactions adoptées par les autorités publiques pour résoudre un problème donné ou divers problèmes interdépendants[9]. » Cela peut comprendre des projets de loi, des règlements, des stratégies et des plans comprenant des annonces de financement et plus encore. Lorsque vous lisez une annonce politique d'un gouvernement ou que vous entendez parler d'un nouveau projet de loi présenté au Parlement ou à une assemblée législative, essayez d'identifier les éléments suivants, qui peuvent tous être éclairés par la science :

1. **Enjeux :** Quel est le problème que les gouvernements tentent de résoudre? Quels sont les facteurs qui en sont à l'origine ? Quelles sont les personnes concernées? Qu'est-ce qui justifie l'intervention du gouvernement?
2. **Objectifs :** Quels sont les résultats attendus de cette politique? Est-il possible de les documenter ou de les mesurer?
3. **Outils :** Quels sont les moyens permettant de résoudre ce problème et d'atteindre les objectifs politiques visés? Cela pourrait impliquer de **ne rien faire** (l'inaction politique est de plus en plus le point de départ), **d'agir indirectement** (p. ex., fournir de l'information, des incitatifs ou des règlements en vue d'une action) ou **d'agir directement** (utiliser les ressources de l'État ou les capacités de certaines organisations pour changer les conditions ou fournir des services).

Vous pouvez utiliser LEGISinfo, une base de données en ligne, pour explorer les lois fédérales dont le Parlement s'est saisi, y compris tous les discours, débats et témoignages liés à un projet de loi.[10] De même, consultez le site Internet de votre gouvernement provincial, territorial ou municipal pour faire le suivi des projets de loi d'une région donnée.

Au Canada, il y a quatre paliers de gouvernement. L'élaboration des politiques est répartie entre les niveaux de gouvernement fédéral, provincial ou territorial et municipal, ainsi que des instances gouvernementales indépendantes autochtones (établies au moyen d'ententes avec différents niveaux de gouvernement). Chaque palier de gouvernement a ses propres champs de compétences. Il est donc important de contacter la bonne juridiction lorsque vous souhaitez aborder une question spécifique.

- Le gouvernement **fédéral** est principalement responsable des questions d'intérêt national et international, tels que la défense et la sécurité nationale. L'élu ou l'élue de votre circonscription fédérale est membre du Parlement et représente son électorat auprès de la Chambre des communes. Ils et elles ont un bureau dans votre circonscription et un bureau à Ottawa;
- Les gouvernements **provinciaux** ou **territoriaux** sont principalement responsables de champs de compétences plus étroitement liées à des réalités propres à chaque province, comme l'éducation et la réglementation routière. Le représentant ou la représentante politique de votre circonscription provinciale est un **député ou une députée à l'Assemblée législative** qui représente son électorat à l'assemblée législative provinciale/territoriale de votre capitale[11]. Ils et elles un bureau dans votre circonscription et un bureau dans la capitale provinciale ou territoriale.

9 Livre : Beyond Policy Analysis: Public Issue Management in Turbulent Times. 2020.

10 Disponible à l'adresse suivante : https://www.parl.ca/legisinfo/fr/apercu

11 Un député ou une députée à l'Assemblée législative est appelé député/députée de la province en Ontario, député/députée à l'Assemblée nationale au Québec et député/députée à la Chambre d'assemblée à Terre-Neuve-et-Labrador.

- Les administrations **municipales** gèrent des villes, des villages ou des municipalités et sont principalement responsables de questions comme les bibliothèques et les transports en commun. Les représentantes et représentants élus au niveau municipal comprennent généralement un maire ou une mairesse, des conseillères et conseillers municipaux et, dans certaines administrations, des membres du conseil scolaire.
- Les **nations autochtones** et leurs organisations représentatives ont des pouvoirs différents selon l'entente conclue entre ces nations ou groupes et le gouvernement fédéral. En général, les organes directeurs dirigés par les peuples autochtones ont des pouvoirs comparables à des administrations municipales et provinciales. Chaque nation ou groupe est différent : consultez des ressources, comme Native-Land, pour trouver les traités et les territoires applicables pour une région donnée[12].

Dans certains cas, comme pour le secteur de la santé, plusieurs entités se partagent la gestion d'un champ de compétences. Dans ce cas, il n'est pas toujours évident de distinguer les responsabilités qui incombent à chaque niveau de gouvernement. Souvent, le gouvernement fédéral fournit un soutien financier ainsi que d'autres formes de contributions, tandis que la province, le territoire ou l'organe directeur autochtone est responsable de la définition et de la mise en œuvre des programmes et des services (en plus d'apporter souvent un soutien financier).

Les scientifiques devraient prendre note qu'une part significative des fonds consacrés à la science proviennent du gouvernement fédéral et qu'une proportion variable provient des autres niveaux de gouvernement, selon les provinces et territoires. Le financement provient également d'établissements postsecondaires, d'organismes sans but lucratif, d'organismes de bienfaisance et de l'industrie.

Les priorités du gouvernement sont exposées dans des documents politiques. Les budgets gouvernementaux, les lettres de mandat des ministres et les discours du Trône donnent tous un aperçu des objectifs et des priorités politiques du gouvernement, et peuvent vous aider à orienter votre travail de représentation. Ces priorités permettent de déterminer quels programmes et services seront intégrés au budget du gouvernement, ainsi que les priorités pour chaque ministre.

L'élaboration des politiques fédérales se décline au sein des trois branches du pouvoir (législatif, exécutif et judiciaire), avec l'implication d'organismes centraux, et est mise en œuvre par l'administration publique.

Le pouvoir législatif est responsable de l'élaboration des lois et de l'autorisation des dépenses gouvernementales. Les lois fédérales peuvent émaner de la Chambre des communes ou du Sénat, mais elles doivent être adoptées par les deux entités avant la sanction royale.

Le pouvoir exécutif est le principal forum décisionnel chargé d'élaborer les politiques fédérales. Les membres du Cabinet, appelés ministres, sont responsables d'un ou de plusieurs portefeuilles politiques spécifiques et incarnent la vision politique ou partisane d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental. Les ministres dirigent l'administration publique, mais en sont distincts. (De même, au niveau provincial ou territorial, l'exécutif se compose du premier ou de la première ministre et de son cabinet nommé.)

Les membres de l'administration publique doivent travailler de façon non partisane. Cela signifie qu'ils et elles prodiguent des conseils, élaborent, appuient et mettent en œuvre des politiques, peu importe le parti politique qui en a eu l'initiative ou l'orientation politique de la décision.

Il est à noter que le greffier ou la greffière du Conseil privé dirige l'administration publique du Canada en plus d'être le plus haut ou la plus haute fonctionnaire du gouvernement fédéral. Les sous-ministres sont les chefs de l'administration des ministères et occupent les postes les plus élevés au sein de ceux-ci. Enfin, les organismes centraux supervisent la coordination interministérielle et conseillent le premier ministre ou la première ministre et le cabinet sur les décisions stratégiques en matière de politique publique.

12 Disponible à l'adresse suivante : https://native-land.ca/

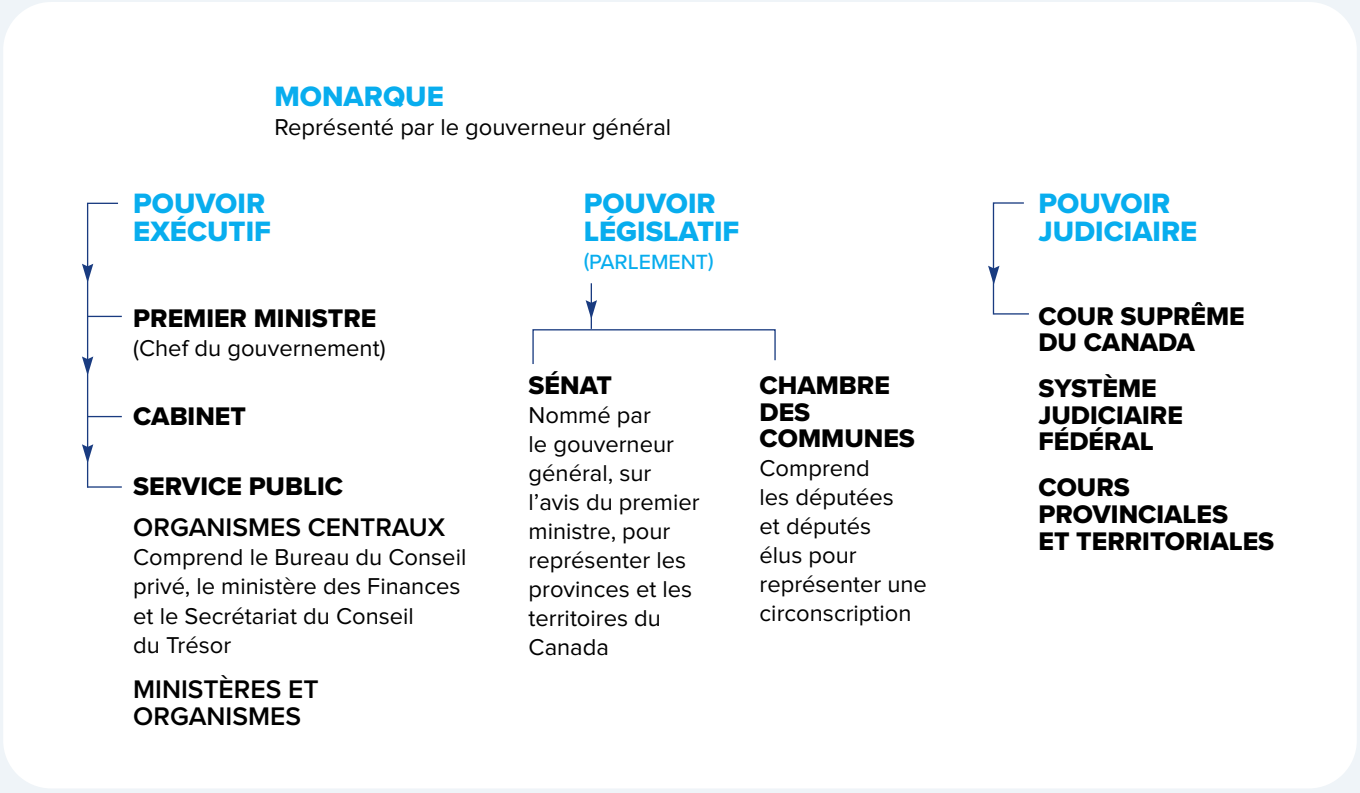

Figure 1. Les branches du gouvernement fédéral.

Figure 2. Les branches du gouvernement du Québec, un exemple de gouvernement provincial.

3

Comment informer les politiques et faire entendre la voix de la science

Il existe plusieurs points d'entrée par lesquels vous pouvez communiquer avec les personnes en position de pouvoir pour partager vos recherches et votre expertise. Explorons ici quelques-unes des principales voies d'action.

3.1 Rencontre avec les élus et élues

En établissant un dialogue avec les personnes élues, qu'il s'agisse de conseillères et conseillers municipaux ou de parlementaires, vous pouvez vous renseigner sur leurs priorités, partager vos recherches et vos connaissances scientifiques. Ces relations pourraient vous permettre, en temps opportun, de discuter de questions importantes. Par ailleurs, les personnes élues veulent entendre leur électorat et s'enquérir de leurs priorités, car cela leur permet de mieux assumer leurs responsabilités.

Comme dans toute relation, il est nécessaire de faire des concessions. La relation avec vos représentants et représentantes politiques ne se limite pas à une seule réunion transactionnelle dans laquelle vous leur ferez connaître votre recherche ou votre requête. Misez plutôt sur l'établissement de liens à long terme avec des représentants et représentantes de toutes les allégeances politiques. Bien menées, des relations avec des membres de la communauté scientifique peuvent s'avérer constructives et faire gagner du temps aux responsables de la décision, et constituer des espaces pour les scientifiques qui souhaitent représenter les intérêts de la science.

> « C'est un défi de savoir ce que fait la recherche à l'échelle nationale. Il serait formidable qu'un plus grand nombre de chercheurs et de chercheuses communiquent avec leurs [députés/députées] à l'échelle locale pour parler de leur travail et de la façon dont il pourrait être partagé de façon plus générale avec d'autres parlementaires, par exemple avec des caucus régionaux ou spécialisés ou avec des membres de comités pertinents. »
>
> — Membre du Parlement

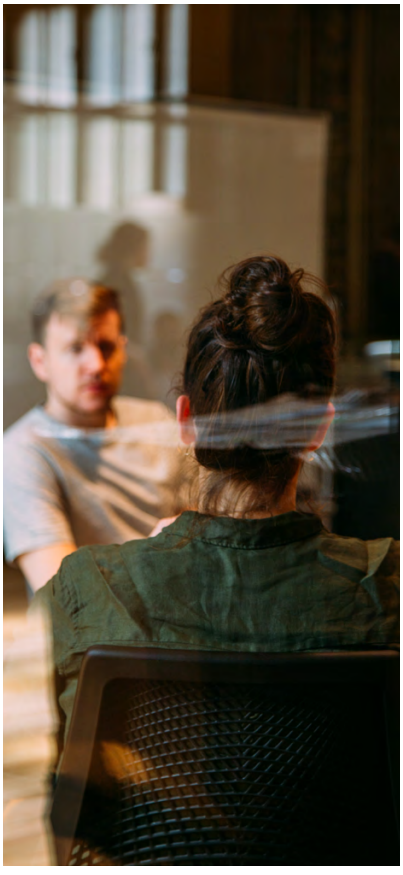

> « Je pense que certaines des personnes les plus efficaces que j'ai vues sur la Colline du Parlement sont celles qui ont établi des relations. Elles ont une relation avec les [députés/députées] et les ministres, et elles s'entendent très bien avec le personnel [...] Il s'agit d'établir des partenariats avec les gens d'ici qui essaient de faire avancer les choses. »
>
> — Membre du Parlement

Voici comment communiquer avec les personnes élues :

1. Déterminez avec qui communiquer. Commencez par déterminer quel palier de gouvernement a la compétence sur l'enjeu que vous souhaitez traiter, puis trouvez l'élu ou l'élue qui vous représente. Vous pouvez également identifier les personnes qui travaillent le plus sur le dossier qui vous intéresse, afin de les aborder. Il peut s'agir de ministres, de secrétaires parlementaires, de porte-parole de l'opposition ou de membres d'un comité connexe.

La science devrait être transpartisane. Il est important de présenter votre enjeu aux représentantes et représentants de tous les partis, et pas seulement du parti au pouvoir.

2. Préparez vos messages clés. N'oubliez pas que la personne qui vous représente est extrêmement sollicitée! Préparez votre entretien en effectuant des recherches préalables. Qu'est-ce qu'elle a déjà dit sur ce sujet? Quelles sont ses motivations personnelles? Servez-vous de cette recherche pour préciser votre requête : un élément concret que la personne qui vous représente peut accomplir et qui est directement lié à votre enjeu. Réfléchissez à la façon dont vous pouvez formuler cet enjeu d'une manière qui trouvera un écho chez elle.

3. Contactez la personne qui vous représente. Contactez son bureau par courriel ou par téléphone. Sobriété et brièveté sont de mise : présentez-vous, exprimez vos préoccupations et demandez une réunion pour en discuter davantage. Effectuez un suivi si nécessaire. Faites preuve de persévérance, de politesse et de patience.

4. Rencontrez-la. Soyez à l'heure! Exprimez clairement vos préoccupations et assurez-vous d'expliquer pourquoi des mesures devraient être prises à cet égard. Expliquez pourquoi votre préoccupation ou votre proposition est importante et comment ou pourquoi elle a une incidence sur votre région ou sur le Canada dans son ensemble. Il s'agit d'une conversation. Assurez-vous d'écouter aussi. La personne qui vous représente a-t-elle des suggestions pour vous et/ou pour votre organisation?

5. Effectuez le suivi après l'entretien. Remerciez par courriel ou par téléphone la personne qui vous représente et transmettez-lui les renseignements demandés, si nécessaire. Votre réunion s'est-elle bien passée? Partagez ces informations sur les médias sociaux et identifiez les personnes que vous avez rencontrées. Cela pourrait encourager vos collègues à faire de même!

6. Établir et entretenir une relation prend du temps. Communiquez avec votre représentant ou représentante quand cela est nécessaire. Gardez une trace de qui vous rencontrez et prenez des notes sur ce dont vous discutez. Si votre enjeu devient d'actualité (p. ex., il y a eu un développement récent, ou il fera bientôt l'objet d'une décision du gouvernement), faites-lui de nouveau part de vos réflexions. N'hésitez pas à faire preuve de persévérance respectueuse.

Connaissez-vous la différence entre le *lobbying* et la représentation politique?

Le lobbying est le fait d'être payé pour communiquer avec des titulaires de charge publique au sujet de l'élaboration de politiques et de l'octroi de subventions, de contributions ou d'autres avantages financiers.[13] Le lobbying ne comprend pas les présentations aux comités parlementaires ni les demandes de renseignements présentées à une personne titulaire de charge publique.

13 Foire aux questions. Commissariat au lobbying du Canada. Disponible à l'adresse suivante : https://lobbycanada.gc.ca/fr/enregistrement-et-conformite/foire-aux-questions/

3.2 Préparation d'un mémoire pour les consultations prébudgétaires

Les budgets illustrent les priorités et les politiques fiscales, sociales et économiques des gouvernements. En participant aux consultations prébudgétaires, vous avez l'occasion d'intervenir et de vous assurer que la science et la recherche occupent une place significative dans les budgets à venir.

Comment pouvez-vous participer au processus budgétaire?

Chaque année, les gouvernements de l'ensemble de la fédération canadienne mènent des consultations publiques avant de rédiger leur budget. Vous pouvez avoir votre mot à dire dans le budget en préparant un **mémoire prébudgétaire** officiel à l'intention du comité concerné avant la date limite précisée (p. ex., au fédéral, le Comité permanent des finances dirige les consultations prébudgétaires). Votre mémoire sera diffusé aux membres de l'administration publique concernés et rendu public.

Vous pouvez demander à témoigner devant le comité concerné lors des **« audiences prébudgétaires »**. Vous impliquer auprès de votre représentant ou représentante en organisant une réunion est également une autre excellente façon de participer au processus prébudgétaire.

En fin de compte, les membres de l'administration publique rédigeront un rapport de recommandations à l'intention du ministre concerné, fondé en partie sur ce qu'ils et elles ont retenu des mémoires et des témoignages. Une fois le budget publié, les rétroactions (p. ex., en rencontrant des représentants et représentantes ou en rédigeant un article d'opinion) permettront de boucler le processus et de déterminer les priorités budgétaires.

Comment formuler un mémoire prébudgétaire?

Un mémoire prébudgétaire peut contenir des faits, des avis éclairés et des recommandations sur la façon dont le gouvernement devrait déployer ses ressources. Votre mémoire devrait clairement répondre aux intérêts que le gouvernement a fait connaître (le cas échéant) dans le cadre de la consultation prébudgétaire. Prenez soin de respecter les modèles ou les lignes directrices fournis, et soumettez votre mémoire avant la date limite indiquée.

Quels sont les éléments à considérer lors de la rédaction d'un mémoire prébudgétaire?

Le langage est important. Essayez de rédiger un texte convaincant. Montrez comment vos priorités cadrent avec celles du gouvernement et utilisez son langage (p. ex., dans des lettres de mandat des ministres) pour le démontrer. Utilisez un langage simple, car ces mémoires seront probablement lus par des membres de l'administration publique qui ont peut-être des connaissances limitées dans votre domaine d'expertise.

Pensez à la situation dans son ensemble. Réfléchissez aux sujets qui, selon vous, n'ont pas été abordés par les budgets précédents et déterminez de quelle manière vos recommandations comblent cette lacune. Posez-vous la question suivante : de quelles recherches avons-nous besoin aujourd'hui pour nous assurer d'avoir les connaissances nécessaires pour éclairer les futurs défis politiques? Envisagez d'aligner vos messages sur l'ensemble de votre secteur, industrie ou écosystème.

3.3 Soumettre des mémoires et témoigner devant un comité

Les comités étudient en profondeur des questions précises — une tâche plus facile à accomplir par un petit groupe multipartite de personnes élues ou de membres du Sénat — pour améliorer les lois et les politiques publiques au nom des Canadiens et des Canadiennes.

Il existe plusieurs types de comités : permanents, législatifs, spéciaux, mixtes et sous-comités. La plupart sont des comités permanents, ce qui signifie qu'ils sont automatiquement renouvelés au début de chaque session parlementaire et qu'ils ont pour mandat de surveiller un ou plusieurs ministères. Sur la scène fédérale, des comités existent à la Chambre des communes (p. ex., le Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR) et au Sénat (p. ex., le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie) [14,15].

> « Plusieurs scientifiques rencontrés ont avoué ne pas être au courant de la création récente du comité SRSR. Également, alors que la soumission de mémoires aux études du comité SRSR est un exercice somme toute simple, le nombre de scientifiques individuels et organisations scientifiques prenant part à cet exercice est faible. Une plus grande diversité parmi les scientifiques individuels et organisations scientifiques enrichirait assurément les travaux du comité SRSR. »
>
> — Membre du Parlement

Les comités examinent les projets de loi, les dépenses gouvernementales et les questions qui intéressent les Canadiens et les Canadiennes. Au cours des réunions, les comités entendent des témoins (y compris des personnes indépendantes, des experts et expertes, des groupes, des lobbyistes et des membres de l'administration publique) et reçoivent des mémoires pour recueillir de l'information. Les réunions sont généralement télévisées/diffusées sur Internet, et les documents pertinents (y compris les avis de réunion et les procès-verbaux) peuvent être consultés en ligne.

Les comités rendent compte des conclusions de leurs travaux et partagent leurs recommandations en produisant un rapport public. Ce dernier peut contenir une demande nécessitant une réponse du gouvernement (p. ex., dans les 120 jours au fédéral) et toute opinion dissidente ou additionnelle.

En tant que scientifique, vous pouvez suivre les travaux des comités. Si un comité poursuit des travaux pour lesquels votre expertise est pertinente, envisagez de soumettre un mémoire écrit qui fournit des opinions, des commentaires et des recommandations adéquates. Lorsque vous préparez votre mémoire, n'oubliez pas le mandat du comité, ses objectifs d'étude et les témoignages antérieurs que le comité a entendus.

Vous pouvez aussi demander à témoigner devant un comité. Si vous êtes choisi ou choisie comme témoin, le greffier ou la greffière du comité communiquera les détails de votre comparution. En général, les témoins cités sont invités à faire une déclaration préliminaire, suivie d'une période de questions et réponses avec les membres du comité. Lorsque vous témoignez, essayez de parler lentement, dans un langage simple, et de répondre aux questions au mieux de vos compétences.

Avez-vous l'intention de présenter un mémoire ou de témoigner devant un comité?

N'oubliez pas d'examiner les lignes directrices relatives aux mémoires et aux témoignages sur le site web du comité. Consultez la section 4 pour en savoir plus sur la façon de préparer des présentations orales et écrites.

14 Explorez les comités de la Chambre des communes : https://www.noscommunes.ca/fr
15 Explorez les comités du Sénat : https://sencanada.ca/fr/

3.4 D’autres occasions de promouvoir la science

Profitez de toutes les occasions de contribuer par l’entremise de votre expertise.

Qu’il s’agisse de comités consultatifs scientifiques ou de consultations publiques, il existe de nombreuses occasions de mettre à contribution votre expertise pour éclairer l’élaboration de politiques à tous les paliers de gouvernement et dans différentes institutions. Vous pouvez trouver de telles occasions au moyen de listes de diffusion, de plateformes de médias sociaux ou simplement en consultant les sites Internet des ministères ou des organismes liés à votre expertise. Par exemple, le gouvernement du Canada tient à jour une liste des consultations publiques actives[16].

> « Si nous pensons à la santé, à l’environnement, à la pollution, au changement climatique, à l’acidification des océans, à l’infertilité des sols et à ses répercussions sur l’agriculture, aux inégalités sociales, aux modèles économiques désuets, aux indicateurs de rendement inadéquats, etc., il est clair que la science progresse plus rapidement, puis la technologie suit, et enfin, à un rythme beaucoup plus lent, la politique progresse et essaie de rattraper son retard. […] Il y a donc un transfert très lent et insuffisant des connaissances aux politiciens et politiciennes ainsi qu’aux politiques. »
>
> — Sénateur/Sénatrice

Rencontrez les personnes clés qui participent à l’élaboration des politiques pour faire avancer votre dossier.

En plus des personnes élues, envisagez de communiquer avec des membres de l’administration publique, y compris des scientifiques du gouvernement qui travaillent sur des dossiers liés à l’enjeu qui vous concerne. Il y a aussi un nombre croissant de conseillers et conseillères scientifiques partout au pays, dont la conseillère scientifique en chef du Canada et les conseillères et conseillers scientifiques ministériels du gouvernement fédéral, le scientifique en chef du Québec et même des conseillères et conseillers scientifiques municipaux. Au fédéral, envisagez de communiquer avec les membres du Sénat qui s’intéressent à votre domaine d’expertise, car ils et elles jouent un rôle clé dans le processus législatif et peuvent soutenir votre démarche.

Collaborez avec les médias.

En suivant l’actualité, vous pouvez identifier quels médias et journalistes ont tendance à couvrir quel type de questions. Vous pouvez ajouter votre nom à des bases de données pour signaler votre intérêt à fournir des commentaires dans les médias, par exemple par l’intermédiaire de la base de données de spécialistes de votre établissement ou de la base de données « Trouvez des experts et expertes » d’Informed Opinions.[17] Vous pouvez également émettre un avis aux médias ou un communiqué de presse, soit en envoyant des documents par courriel aux journalistes vous-même ou par l’intermédiaire du bureau des relations avec les médias de votre institution, afin de faire connaître de nouvelles recherches ou des initiatives pertinentes.

Rédigez un article d’opinion dans un média.

Vous pouvez faire valoir l’enjeu qui vous préoccupe en rédigeant un article d’opinion pour sensibiliser la population et lancer des appels à l’action. Déterminez qui est votre public cible et quels médias ont tendance à couvrir des questions pertinentes pour ce public. Par exemple, si vous voulez vous adresser à un lectorat dans une province spécifique, un journal régional conviendra mieux qu’un média national.

16 Disponible à l’adresse suivante : https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/consultations/consultationdescanadiens.html
17 Disponible à l’adresse suivante : https://informedopinions.org/find-experts/

Participez à une campagne de mobilisation plus large.

Il existe d'autres moyens de s'engager pour la science, comme utiliser les médias sociaux pour inciter les responsables politiques à agir, participer à un rassemblement, signer une pétition, organiser un événement avec des membres de l'administration publique ou collaborer avec des groupes partageant les mêmes idées afin de construire un front de coalition ou une campagne de sensibilisation [18].

Quelle que soit la forme d'engagement que vous choisissez, **essayez avant tout de travailler collectivement pour contribuer à un changement durable**.

> « J'ai parfois été invité à m'entretenir avec des étudiants et étudiantes de premier cycle et de cycles supérieurs qui poursuivent une carrière en sciences. J'ai trouvé ces conversations très productives et un bon échange de points de vue. Avoir la chance d'expliquer à la communauté étudiante pourquoi leur travail est important et comment avoir un impact a été très gratifiant, et j'ai bénéficié d'entendre leurs préoccupations au sujet de leur avenir. »
>
> — Membre du Parlement

18 La création de l'organisme Evidence for Democracy est une parfaite illustration de comment les scientifiques peuvent donner corps à leur engagement. Plus d'information : https://evidencefordemocracy.ca/wp-content/uploads/2023/06/ed_case_study_fr_web_2.pdf

4

L’art de la persuasion : communiquer la pertinence de la science en politique

Les scientifiques ont souvent du mal à partager leur travail d’une manière qui résonne avec les responsables politiques. En général, le jargon technique prend trop de place et les messages clés ne sont pas clairement communiqués. C’est là que la communication scientifique peut aider à combler l’écart entre le consensus scientifique existant et sa réception par les responsables politiques.

Une communication scientifique efficace repose sur l’utilisation d’un langage commun et une bonne compréhension du public dans le but d’établir une relation de confiance entre les intervenants et intervenantes. Cela signifie consacrer du temps à l’élaboration de vos messages clés.

4.1 Présentations orales et écrites

Pour participer à l’élaboration des politiques, vous devrez peut-être faire une présentation orale (p. ex., lorsque vous témoignez en tant que spécialiste) ou préparer une note d’information pour partager les connaissances scientifiques pertinentes avec les personnes impliquées dans les décisions. Les présentations orales et écrites sont utilisées pour transmettre de l’information rapidement, de façon concise et précise.

> « Pour ce qui est de la communication, les scientifiques ont avantage à produire des documents concis, mais appuyés par des données probantes. Étant donné le rythme rapide de la vie politique, il me faut insister sur l’importance de la concision et de la clarté du propos, même si ces impératifs peuvent parfois être difficiles à concilier avec une science nuancée. »
>
> — Membre du Parlement

Une présentation orale, c’est un récit qui peut durer entre deux et cinq minutes, qui sert à communiquer des informations pertinentes pour permettre à l’auditoire de prendre une décision spécifique. Elle doit être concise, pertinente et formulée dans un langage clair. À retenir pour une présentation orale efficace :

- Entretenez la conversation avec vos interlocuteurs et interlocutrices. Faites une pause pour laisser de la place aux questions et réactions, et observez les signes d’intérêt de votre public;
- Posez-vous les questions suivantes : est-ce que je parle trop rapidement? Est-ce que j’ai fourni des repères verbaux? Est-ce que mon langage corporel est adapté?
- Prenez conscience du temps qui vous est imparti et il est possible que votre exposé soit écourté;
- Attendez-vous à des interruptions, des questions imprévues et des difficultés techniques;
- Gardez les informations secondaires dans un coin de votre tête pour vous en servir si nécessaire.

Une note de politique, c'est un document d'une à deux pages qui se doit d'être tout aussi convaincant et concis qu'une présentation orale[19]. Incluez des renseignements concernant l'auteur ou l'autrice (pour décrire votre domaine d'expertise et expliquer ce qui fait de vous la personne appropriée pour recommander des changements de politiques) et des coordonnées. Vous pourrez éventuellement ajouter en annexe des renseignements non essentiels. Le fait d'ajouter des éléments visuels (tels que des graphiques) à votre note renforce la portée de votre message. L'envoi d'une liste d'articles scientifiques complexes n'est généralement pas une approche efficace!

> « Vous ne pouvez pas tout lire et vous ne pouvez pas être un expert ou experte en tout. Selon moi, la plupart d'entre nous essaient de s'informer le plus possible sur quelques questions clés, mais nous ne pouvons pas maîtriser parfaitement tout ce qui nous est envoyé. C'est tout simplement impossible. »
>
> — Membre du Parlement

N'oubliez pas de préparer les suites de votre démarche : prévoyez des points de discussion à aborder lors d'un entretien ou d'un appel téléphonique. Prévoyez également ce que vous comptez faire si vous n'obtenez pas de réponse à votre demande ou si vous recevez une réponse négative. Il vous est également possible d'utiliser une note d'information déjà toute prête. Mettez la note à jour au besoin et transmettez-la dès qu'une bonne occasion se présente.

4.2 De quoi est composé un message?

Le « Quoi? ». Mettez en avant l'enjeu abordé (énoncé du problème ou de l'objectif) et la raison pour laquelle vous transmettez ce message (quelles sont vos attentes?). Exposez votre requête ou la mesure que vous proposez. Vous retiendrez ainsi l'attention des responsables politiques concernés.

- Trouvez comment amorcer vos messages clés en faisant le lien avec leurs priorités. Indiquez en quoi et pour quelles raisons votre enjeu s'avère pertinent.
- Faites preuve de clarté, de concision, de réalisme et de conviction. Ne les submergez pas avec trop de propositions.

Le « Et alors? ». Fournissez ici le contexte nécessaire à la compréhension de l'enjeu. Quel est le problème? Quelles sont les implications? Entamez cette partie « *Et alors?* » en précisant d'abord le contexte, puis les facteurs à prendre en compte. Vous devrez y inclure uniquement les renseignements nécessaires à l'analyse et aux recommandations, et conserver les détails et les références pour l'annexe, si nécessaire.

Contexte :

- Faites un récit significatif et structuré de manière chronologique;
- En quoi cet enjeu est-il important, et pourquoi maintenant? Encore une fois, construisez votre message autour d'éléments pertinents pour les responsables politiques concernés (leurs priorités, leurs valeurs et leur mandat politique);
- De quelle manière leur groupe politique s'est-il impliqué auparavant, dans le domaine concerné? Quels sont les événements qui ont mené à la situation actuelle? Quelles sont les autres parties prenantes et quel est leur rôle?

19 Ressource : https://www.youtube.com/watch?v=plaV4Agn7QA

Facteurs à prendre en considération :

- Quels sont les autres facteurs à prendre en considération? Essayez de vous limiter à trois facteurs;
- En quoi cet enjeu se répercute-t-il sur les différentes parties prenantes et quel est leur point de vue?
- Quelles sont les options politiques possibles? Sont-elles réalisables? Quels sont les avantages et les répercussions pour les parties prenantes si ce problème est résolu ou si le statu quo est maintenu?

Le « Et maintenant? ». Votre public est désormais informé du contexte. Rappelez votre requête et vos recommandations. Que devons-nous faire et pourquoi? Comment procéder?

- Justifiez clairement et brièvement le raisonnement derrière vos recommandations en fonction des facteurs à prendre en considération et présentez les étapes nécessaires à leur mise en œuvre immédiate;
- Votre message doit être construit autour d'une argumentation logique. Ne vous contentez pas de présenter les faits. Tirez plutôt des conclusions et présentez votre argumentation, faits à l'appui.

> « Les scientifiques utilisent un langage technique complexe qui est souvent difficile à comprendre pour les politiciens et politiciennes ou le grand public. Il reste beaucoup à faire pour communiquer les avancées scientifiques et techniques. Je sais que les chercheuses et chercheurs sont occupés et que le temps est précieux. Peut-être que les efforts de l'administration universitaire et des politiciens et politiciennes combleront cet écart. »
>
> — Membre du Sénat

4.3 Créer un message qui résonne

Effectuez des recherches de base sur votre enjeu.

Quels sont les principaux éléments de votre problématique? Y a-t-il eu des développements récents? Quelles sont les options politiques qui pourraient régler cet enjeu?

Identifiez les parties prenantes impliquées.

Déterminez qui a le potentiel d'apporter ou d'influencer le changement que vous envisagez. Identifiez les responsables politiques, les personnes alliées et opposées, ainsi que les tiers concernés. Posez-vous les questions suivantes :

- À qui s'intéressent les responsables politiques que vous ciblez? Qui écoutent-ils?
- Qui sont vos alliés et alliées? Qui fait partie de l'opposition? Parmi ces personnes, qui êtes-vous susceptibles de faire changer d'avis, et lesquelles sont inébranlables?
- Les avis de quelles autres personnes doivent-être pris en compte? Comment les inclure?

Le positionnement des individus par rapport à certains enjeux illustre bien souvent ce qui les motive, y compris leurs intérêts et leurs valeurs (raison pour laquelle ce positionnement est si important), ainsi que leurs besoins et leurs craintes (quelles sont les inquiétudes qui doivent être apaisées pour qu'ils se sentent en confiance). On peut être en accord tout en ayant des positions divergentes concernant un enjeu, mais simplement avoir une évaluation différente des risques ou des valeurs, et donc une priorisation différente.

Dans vos représentations politiques, tenez compte de la temporalité et du contexte.

Les personnes au pouvoir s'intéressent-elles à cet enjeu ou pourraient-elles être convaincues de s'en préoccuper? Demandez-vous s'il s'agit d'une « fenêtre stratégique » appropriée. Est-il préférable d'attendre que le Parlement siège, ou après une élection?

Pensez à votre posture lorsque vous rédigez votre message.

À quel titre vous engagez-vous dans cette représentation? Comme mentionné plus tôt, vous impliquez-vous en tant que scientifique neutre et indépendant, pour défendre un enjeu, comme arbitre scientifique ou comme agent ou agente neutre qui fournira toutes les options politiques disponibles[20]? Votre message doit se conformer au public cible et à vos objectifs. Prenez en compte vos valeurs, vos partis pris personnels et comment ils sont susceptibles d'influencer la manière dont vous formulez votre message.

Formulez votre message en fonction des priorités de votre public.

Une fois que vous comprenez le point de vue de votre public, réfléchissez à la façon dont votre requête ou votre message correspond à ses objectifs. Vous devriez vous concentrer sur ce que vous avez en commun avec votre public, comme les intérêts, les valeurs, les besoins ou les craintes communes. Essayez d'utiliser son langage pour bien vous faire comprendre. Liez votre demande aux priorités énoncées par les responsables politiques ou par votre gouvernement, pour montrer que vous êtes au courant et que vous voulez les aider à respecter leurs engagements.

Élaborez un seul message clé.

Essayez de tout résumer en un seul message clé et de commencer par celui-ci. Quel est l'objectif ultime? Quels sont les renseignements essentiels que je dois communiquer? Quelle est votre principale requête ou recommandation? Ensuite, fournissez de plus amples détails seulement aux personnes les plus intéressées. Le message clé doit indiquer aux responsables politiques ce qu'ils doivent savoir pour comprendre votre démarche et leur fournir le contexte suffisant pour qu'ils puissent prendre une décision.

Racontez une histoire pour composer un récit convaincant.

Afin de créer un lien avec votre public, structurez un récit qui laisse la place aux émotions (état d'esprit instinctif), aux valeurs (convictions ancrées) et aux faits (preuves de la véracité de vos propos). Les récits aident à se projeter : créez une histoire autour du message que vous souhaitez transmettre pour aider les décisionnaires à comprendre le contexte politique et à s'y connecter. Essayez de partager des statistiques et des données pertinentes pour mettre en évidence les impacts ou les manques, mais évitez de les accabler avec une série de données complexes ou d'articles scientifiques pour soutenir vos arguments.

Utilisez des termes simples.

Minimisez l'utilisation du jargon. N'oubliez pas que certains termes ont une signification différente pour les scientifiques et pour le public[21]. Par exemple, le public peut comprendre le terme « théorie » dans le sens de « spéculation ». Il sera alors judicieux de le remplacer par un terme plus précis, tel que « connaissances scientifiques ».

Communiquez avec respect et transparence.

N'importe quelle personne dans un public doit être traitée avec le même respect que la personne qui communique l'information. Nous avons toutes et tous nos propres champs d'expertise, qui apportent des informations et des points de vue différents.

Assurez-vous que l'information que vous fournissez est basée sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles et faites preuve de transparence quant aux connaissances qui sont limitées ou en constante évolution. Reconnaissez les points de vue divergents et expliquez pourquoi les connaissances scientifiques existantes s'en détachent. Cela permet l'implication et la discussion, au lieu de l'aliénation face à des points de vue différents. Il est important de communiquer l'incertitude pour établir la confiance.

20 Pielke Jr, Roger A. Livre : The Honest Broker: Making Sense of Science in Policy and Politics. 2007

21 Ressource : https://evidencefordemocracy.ca/wp-content/uploads/2023/01/E4D-Plain-Language-Summaries-Toolkit-General.pdf

5

La voie à suivre

Il existe de nombreuses façons pour les scientifiques de participer à l'interface science-politique et de partager leur expertise avec les responsables politiques partout au Canada. Ce guide n'est qu'un point de départ. Il n'y a pas d'approche universelle pour faire entendre la voix de la science. Au fil du temps, vous développerez une boîte à outils de stratégies de représentation politiques qui fonctionnent le mieux pour vous en fonction de vos objectifs.

Au Canada, la promotion des sciences prend souvent la forme de représentations politiques pour obtenir plus de financement et un meilleur soutien pour la recherche, surtout compte tenu des défis auxquels la communauté scientifique canadienne est sans cesse confrontée[22]. Cependant, nous vous invitons également à réfléchir à la façon dont vous pouvez défendre plus largement l'utilisation des connaissances scientifiques dans l'élaboration des politiques, pour le bien commun. Finalement, l'établissement et le maintien de relations solides avec les responsables des divers niveaux de gouvernement, quelle que soit leur affiliation politique, profiteront à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, y compris à la communauté scientifique. Cela encouragera les personnes au pouvoir à prendre en compte le consensus scientifique lors de l'élaboration des politiques, et contribuera à renforcer la relation tripartite entre la science, les politiques et la société.

> « Les conversations relatives à la science sont souvent axées sur le financement. Elles portent moins souvent sur la façon dont le gouvernement peut prendre de meilleures décisions fondées sur des preuves à l'aide de la recherche effectuée par les intervenants que je rencontre. »
>
> — Membre du Parlement

Le travail de représentation politique ne portera pas ses fruits du jour au lendemain. C'est un processus continu qui exige de la persévérance et un dialogue régulier et ouvert. On ne peut pas non plus réussir sans la mobilisation collective des scientifiques dotés des connaissances et des outils nécessaires pour bien faire entendre leur voix.

Nous espérons que ce guide vous inspirera et vous aidera dans votre démarche de représentation politique au profit de la science. Nous vous encourageons à établir et à entretenir des relations avec des responsables politiques. Chacune des collaborations que vous bâtirez permettra de créer un écosystème scientifique et de recherche vigoureux, et des politiques publiques solides, étayées par les connaissances scientifiques et élaborées dans l'intérêt de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

22 Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche. Innovation, Sciences et Développement économique Canada. 2023. Disponible à l'adresse suivante : https://ised-isde.canada.ca/site/comite-soutien-federal-recherche/fr/rapport-comite-consultatif-systeme-federal-soutien-recherche

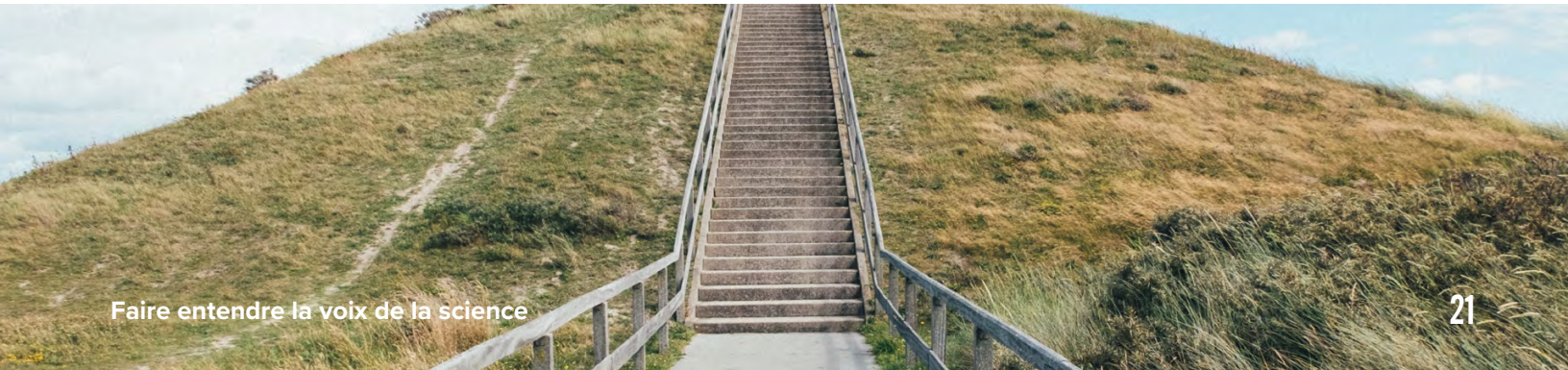

Ce projet a été initié par le sénateur Stanley Kutcher et le scientifique en chef du Québec et développé par Evidence for Democracy, avec le généreux soutien des Fonds de recherche du Québec.

Evidence for Democracy (E4D) est la plus grande organisation apolitique à but non lucratif et axée sur les faits qui promeut l'utilisation transparente des données probantes dans le processus décisionnel du gouvernement au Canada.

Grâce à la recherche, l'éducation et des campagnes thématiques, nous encourageons la mobilisation de la collectivité scientifique tout en cultivant la demande publique et politique pour assurer une prise de décision informée par les données probantes.

evidencefordemocracy.ca